



## **La reprise économique aux Antilles, un an après la crise sociale, risque d'être lente et difficile**

**Début 2009, une grève générale de 44 jours paralysait les Antilles et notamment la Guadeloupe. Plus qu'une crise économique, il s'agissait d'une crise sociale. Patrick Manijean, associé Baker Tilly France, 4<sup>e</sup> réseau français de cabinets indépendants d'audit, d'expertise comptable et de conseil, analyse pourquoi tout risque de nouvel éclatement social n'est pas écarté et pourquoi la reprise risque d'être laborieuse.**

### **■ La crise de 2009**

Rappelons que la crise sociale de 2009 trouvait son origine dans une exaspération générale de la population : prix des denrées trop élevés, non priorité à l'embauche des Guadeloupéens à diplôme équivalent, etc. Le collectif LKP, « collectif contre l'exploitation », qui regroupait une soixantaine de syndicats et d'associations, a été l'initiateur d'une grève de 44 jours qui a paralysé l'île et bloqué l'activité des entreprises locales.

### **■ Des aides toujours pas appliquées**

Pour aider les Antilles à se remettre de cette grave crise sociale, les pouvoirs publics ont élaboré en mars 2009 le plan Corail, « contrat de reprise d'activité et d'initiative locale », qui avait pour principal objectif d'aider les TPE, qui constituent l'essentiel du tissu économique, à surmonter leurs difficultés de trésorerie. Cela consistait, entre autres, à donner la possibilité aux entreprises d'étaler leurs charges patronales sur cinq ans et les charges salariales sur trois ans, à mettre en place des dispositifs de garantie de crédits bancaires, des prêts à taux zéro...

Or à ce jour l'étalement des charges n'est toujours pas appliqué et les huissiers passent dans les entreprises pour remettre des significations de contrainte !

### **■ Les trois principaux secteurs d'activité ont des problématiques différentes**

Le bâtiment, le tourisme et l'agriculture sont les principaux secteurs porteurs d'emplois.

#### **Le bâtiment**

La région est le principal donneur d'ordre en matière de travaux : construction de lycées, amélioration du réseau routier... Or ces grands marchés en cours ont pris beaucoup de retard. La grève s'est terminée en mars 2009. Le temps de « faire repartir la machine », les vacances d'été sont vite arrivées : conclusion, ces marchés n'ont repris réellement, et partiellement, qu'en septembre-octobre 2009. Quant aux nouveaux projets, ils ont été bloqués dans l'attente des élections régionales de 2010. Ce n'est que maintenant qu'ils vont enfin pouvoir démarrer.

#### **Le tourisme**

Le secteur touristique a beaucoup souffert : 10000 annulations de chambres du 20 janvier au 4 mars 2009. De surcroît, de janvier à juin 2009, 165 000 passages de touristes en moins ont été comptabilisés par rapport à la même période de 2008. Ce secteur a été véritablement sinistré. De nombreuses structures ne s'en sont pas remises et ont fermé. D'autres ont beaucoup souffert, ont tenu bon mais au prix de licenciements massifs.

Aujourd'hui le secteur touristique repart mais difficilement. Il faudra au moins deux ans pour retrouver un niveau d'activité normal. On constate une certaine frilosité de la part d'investisseurs potentiels, qui attendent que la reprise soit avérée.

#### **L'agriculture**

Le secteur de la canne à sucre : producteurs, coupeurs de canne à sucre, transporteurs... a été durement touché lui aussi. La récolte aurait dû démarrer en février 2009, or à cette époque la grève était totale. Au minimum huit semaines de production ont été perdues. Résultat : tous les champs n'ont pas pu être récoltés.

Et cette année, le volcan de la Soufrière de l'île voisine de Montserrat, située à 80 km au nord de Pointe-à-Pitre, a provoqué en février une pluie de cendres sur la Guadeloupe, fortement néfaste, entre autres, à la production de melons et de bananes.

### ■ Toutes les entreprises ont souffert

Les effets de la crise économique s'étaient fait ressentir aux Antilles fin 2008. Les effets de la crise sociale début 2009 ont aggravé la situation. Les fermetures d'entreprises et les licenciements ont fait augmenter le chômage et ont exacerbé les problèmes plus structurels.

Résultat : les entreprises qui étaient déjà en difficulté en 2008 ont disparu. Et de mars à décembre 2009, entre 250 et 300 autres entreprises se sont mises en redressement judiciaire.

### ■ Et demain ?

La situation économique est loin d'être rassurante.

Le taux d'inflation est de 2,6 % : les prix de produits de première nécessité sont même plus élevés qu'avant la crise ! Mis à part l'essence.

Et un certain nombre de mécontentements risquent de réapparaître :

- Les accords sur des produits « LKP » qui consistaient à proposer des prix raisonnables pour les produits de première nécessité, n'ont pas tenu longtemps. Ces produits ont rapidement été en rupture de stock, et comme les distributeurs ne réalisaient pas de marge dessus, ils n'ont pas renouvelé leurs approvisionnements.
- L'accord Bino, accord interprofessionnel régional sur les salaires, qui prévoyait un bonus de 200 € net de charges pour les salaires au-dessous de 140 % du SMIC, n'est pas appliqué dans certaines entreprises.
- L'accord Bino prévoyait également d'interdire l'ouverture de nouvelles stations-service automatisées qui aurait provoqué le licenciement de 300 à 400 salariés. Cette interdiction qui ne porte que sur quelques mois paraît insuffisante car trop limitée dans le temps.
- Le président de région a fait des promesses pour aider les locaux à monter une centrale d'achat qui permettrait de contrer le monopole de certains groupes de distributeurs. Encore faut-il que ce projet soit mis en œuvre.

Pour réussir à trouver des solutions viables et durables :

- toutes ces mesures doivent être effectives
- les Guadeloupéens doivent se mobiliser pour investir, se regrouper dans le commerce, pour pouvoir faire une concurrence efficace aux grands groupes qui détiennent à ce jour le monopole.

### ■ Un nouvel éclatement social n'est pas exclu

Faute de quoi, un nouvel éclatement social peut se produire. Le collectif LKP avait d'ailleurs annoncé une nouvelle grève début 2010, qui n'a pas été lancée ; cela aurait été malvenu alors que le tremblement de terre à Haïti en janvier faisait des milliers de morts.

Selon Patrick Manijean, associé Baker Tilly France : « *Ce mouvement n'était pas, contrairement à certaines rumeurs, un mouvement pour l'indépendance. La Guadeloupe souffre d'un malaise social profond. En notre qualité d'experts-comptables, nous réalisons un important travail de soutien et d'accompagnement de nos entreprises clientes. Mais c'est d'une véritable restructuration économique dont les Antilles ont besoin.* »

**Contacts presse :**

■ Cordiane : Nicole Coiffard

Tél : 01 39 62 33 42 [ncoiffard@cordiane.com](mailto:ncoiffard@cordiane.com)

■ Baker Tilly France : Olivia Stamboul - [ostamboul@orfis.fr](mailto:ostamboul@orfis.fr)

76/78 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris

Tél : 01 42 89 44 43 [www.bakertillyfrance.com](http://www.bakertillyfrance.com)

**Baker Tilly France en quelques chiffres :**

- un réseau fédéraliste de 38 cabinets indépendants implantés sur le territoire français, dans les départements d'Outre-Mer et dans certains pays d'Afrique francophone
- date de création : 1974
- 130 associés et 1275 collaborateurs
- un siège permanent basé à Paris
- chiffre d'affaires : 111 millions d'euros (2009)

**Baker Tilly France est membre de Baker Tilly International :**

- un réseau de 147 cabinets et 572 bureaux implanté dans 114 pays
- date de création : 1989
- placé au 8<sup>ème</sup> rang des réseaux au niveau mondial
- 26 000 associés et collaborateurs
- un siège basé à Londres avec une équipe de permanents
- chiffre d'affaires : 3,3 milliards de dollars US (2009)